



Stéphane Robert,
association CRICAO

Propos recueillis par
Mariette SIBERTIN-BLANC

Entre action artistique et implication sociale



Nous assurons
des formations
pour les services
civiques qui
permettent
d'investir un
quartier et de
s'appuyer sur la
diversité de ses
acteurs



À l'origine, la mission principale de l'Association CRICAO était d'accompagner la professionnalisation d'artistes originaires d'Afrique de l'Ouest. Progressivement, les rencontres et les ressources de la ville de Toulouse ont fait évoluer ses actions selon une double logique. D'une part un ancrage dans les quartiers toulousains mobilisant artistes et habitants, d'autre part une inscription des projets dans des réseaux et partenariats européens. Entretien avec le responsable d'une association qui jongle avec les échelles pour enrichir ses actions artistiques et son implication sociale, entre quartiers, métropole toulousaine et Europe.



Mariette Sibertin-Blanc :
Les réalités urbaines semblent
toujours inspirer vos initiatives,
y compris avec les évolutions
de vos activités. Est-ce une
volonté ?

Stéphane Robert : Oui, dès le
départ, le travail que nous menions
avec des artistes musiciens venant
du Mali ou du Sénégal valorisait
leur sensibilité et le rapport au
territoire, grâce aux traditions des
griots par exemple. À l'occasion de
nos dix ans, nous avons souhaité
être plus en prise avec un quartier
pour mobiliser davantage autour
des propositions artistiques

Performance Katchakatcha, Reynerie 2014



et toucher les gens dans leur diversité, notamment en s'inspirant de la problématique des lieux. Le quartier Saint-Cyprien était très adapté. Les artistes que nous soutenions ont touché facilement un large public et nous avons réussi à travailler avec les commerçants, à investir les espaces publics comme la Place Olivier, à impliquer de plus en plus les habitants et d'autres associations. En particulier, la fête du quartier est un moment important de cette implantation locale.

Désormais, nous travaillons toujours à Saint-Cyprien mais aussi dans d'autres quartiers (Bagatelle, Papus, Bordelongue, etc.) et à des échelles beaucoup plus larges qui impliquent des partenariats avec des villes en Espagne, en Turquie... ou en voisins avec la Direction de la Culture de Colomiers. Ces actions à différentes échelles s'enrichissent mutuellement. Nous sommes très inspirés par le concept de « créolisation » d'Édouard Glissant valorisant le résultat imprévisible né de la rencontre des cultures ainsi que par celui de « l'identité relation » (ou « identité rhizome ») plutôt que d'identité racine.

Le substrat toulousain est-il singulier ?

De fait, Toulouse accueille de nombreux artistes d'origines multiples. Par exemple, les artistes africains se sentent bien ici. Il y a une douceur de vivre, des interactions entre communautés qui sont faciles et qui représentent un certain confort. À Paris au contraire, la compétition est très dure, tout y est très cher et les projets sont plus difficiles à monter.

Par exemple, l'artiste Bakh Yaye a enregistré un album Toulouse Dakar qui a bénéficié d'un double enregistrement ici et à Dakar, un beau succès !

Mais, à l'image de ce qui se passe à l'échelle nationale, certaines tensions deviennent plus perceptibles. Elles sont parfois très vives par exemple autour de la laïcité ! On le constate aussi dans des discours de plus en plus tranchés sur les commerces de la rue de la République. Dans ce sens, la reconnaissance des droits culturels, en particulier dans la loi NOTRe, ouvre une perspective très prometteuse et conforte la nécessaire pluralité culturelle ¹.

Précisément, les droits culturels s'appuient sur une vision ouverte de la culture, dans sa dimension à la fois artistique et plus anthropologique. Vos actions y puisent-elles de l'inspiration ?

Les projets d'envergure européenne permettent de sortir de l'approche française de la culture qui est très institutionnelle. Dans de nombreux pays, ce qu'impliquent les droits culturels est totalement intégré. Les idées se diffusent, c'est un discours qui est présent chez les acteurs de la politique de la ville et désormais également de plus en plus au sein de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. L'Union Européenne et les réseaux internationaux apportent des cadres et des références qui font confiance à la société civile, ce qui conforte nos actions (par exemple le projet Tandem Turkey), et apportent des subventions qui peuvent parfois faire défaut localement.

En définitive, l'action culturelle contribue-t-elle pleinement au développement urbain ?

Dans le contexte actuel, il est important d'investir des problématiques sociales, civiques et de développer des projets artistiques qui partent de ce que vivent les gens. Cela demande beaucoup de temps de préparation, de repérage, de rencontres. Dans ce sens, nous assurons des formations pour les services civiques qui permettent d'investir un quartier et de s'appuyer sur la diversité de ses acteurs (culturels, sociaux, économiques) afin de valoriser le développement territorial en passant par l'implication citoyenne à l'échelle locale.

Une autre action phare de CRICAO est *Katchakatcha* ² (photo). Il s'agit de croiser les savoirs et savoir-faire culinaires des habitants. Nous avons par exemple organisé un événement à la Reynerie ou encore plus récemment une balade sonore et gustative à travers plusieurs quartiers, *Le goût des voix*. Autre exemple, le croisement d'ateliers de cuisine et de scénographie culinaire mené par une plasticienne-chercheuse (Delphine Talbot) et une designeuse culinaire (Oriane Deshouières) a créé des moments magnifiques d'échanges. C'était beau ! À partir des pratiques des gens, nous alimentons des actions visant l'ouverture au monde. Le prochain *Katchakatcha* aura lieu en collaboration avec Gaziantep, ville Turquie à 65 km de la frontière syrienne, qui accueille un grand nombre de réfugiés.

1. Selon le philosophe Patrice Meyer-Bisch (Université de Fribourg), « *les droits culturels sont des droits de l'homme à part entière qui désignent le droit à l'éducation et le droit de participer à la vie culturelle. Les droits culturels ne sont pas à côté, mais au cœur du système des droits de l'homme universels, indivisibles et interdépendants et ne peuvent par conséquent pas être invoqués, ni politiquement, ni juridiquement, pour restreindre l'application des autres droits fondamentaux. Ils sont actuellement un enjeu majeur et incontournable de la paix sociale reposant à la fois sur le respect de la diversité culturelle et des valeurs universelles.* »

2. *Katchakatcha* est une expression utilisée au Japon pour définir le bruit fait par l'entrechoquement des couverts lors d'un repas.